



Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO)

Strasbourg, 22 mars 2024

GREVIO(2024)LD32

Liste des décisions adoptées lors de la 32^e réunion (19-22 mars 2024)

L'ordre du jour adopté de la 32^e réunion figure en annexe.

1. Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Le GREVIO a adopté son projet d'ordre du jour (voir Annexe) et son projet d'ordre des travaux.

2. Point 4 de l'ordre du jour : Adoption du rapport de la 31^e réunion du GREVIO et des questions soulevées

Le GREVIO a adopté le projet de rapport de sa 31^e réunion (doc. GREVIO(2024)RAP31-prov). Le rapport final de la réunion est publié sous la référence GREVIO(2024)RAP31.

Cycle d'évaluation de référence

3. Point 9 de l'ordre du jour : Présentation des développements sur l'évaluation de l'Union européenne

Le GREVIO a adopté le mandat du groupe de travail sur l'évaluation de l'Union européenne. Les membres suivants ont été nommés pour participer au groupe de travail : Laura Albu, Olena Kharytonova, Maria-Andriani Kostopoulou et Helmut Tichy. Le mandat final figure dans le document GREVIO(2024)1.

Premier cycle d'évaluation thématique

4. Point 11 de l'ordre du jour : Approbation de l'avant-projet de rapport sur l'Albanie

Le GREVIO a approuvé le projet de rapport en prenant compte d'un certain nombre de modifications. Conformément au paragraphe 10 de l'article 68 de la Convention, le projet de rapport sera transmis aux autorités nationales pour commentaires. En outre, et conformément à son Règlement intérieur (article 43 du règlement), le GREVIO a convenu de fixer un délai de deux mois pour recevoir ces commentaires.

5. Point 12 de l'ordre du jour : Approbation de l'avant-projet de rapport sur l'Autriche

Le GREVIO a approuvé le projet de rapport en prenant compte d'un certain nombre de modifications. Conformément au paragraphe 10 de l'article 68 de la Convention, le projet de rapport sera transmis aux autorités nationales pour commentaires. En outre, et conformément à son Règlement intérieur (article 43 du règlement), le GREVIO a convenu de fixer un délai de deux mois pour recevoir ces commentaires.

6. Point 13 de l'ordre du jour : Approbation de l'avant-projet de rapport sur le Danemark

Le GREVIO a approuvé le projet de rapport en prenant compte d'un certain nombre de modifications. Conformément au paragraphe 10 de l'article 68 de la Convention, le projet de rapport sera transmis aux autorités nationales pour commentaires. En outre, et conformément à son Règlement intérieur (article 43 du règlement), le GREVIO a convenu de fixer un délai de deux mois pour recevoir ces commentaires.

7. Point 14 de l'ordre du jour : Approbation de l'avant-projet de rapport sur Monaco

Le GREVIO a approuvé le projet de rapport en prenant compte d'un certain nombre de modifications. Conformément au paragraphe 10 de l'article 68 de la Convention, le projet de rapport sera transmis aux autorités nationales pour commentaires. En outre, et conformément à son Règlement intérieur (article 43 du règlement), le GREVIO a convenu de fixer un délai de deux mois pour recevoir ces commentaires.

8. Point 20 de l'ordre du jour : Désignation de la représentation du GREVIO au sein du GEC/PC-eVIO

Le GREVIO a décidé de désigner Maria Run Bjarnadottir comme son représentant au sein du Comité d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par les technologies (GEC/PC-Evio).

9. Point 24 de l'ordre du jour : Dates de la prochaine réunion

Le GREVIO a décidé de tenir sa 33e réunion du 18 au 21 juin 2024 à Strasbourg, et sa 34e réunion du 15 au 18 octobre 2024, également à Strasbourg.

ANNEXE

Ordre du jour de la 32^e réunion

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3. Questions administratives et budgétaires
4. Adoption du rapport de la 31^e réunion du GREVIO et questions soulevées
5. Rapport oral du Bureau
6. État des signatures et des ratifications de la Convention
7. Méthodes de travail

Cycle d'évaluation de base

8. Présentation par les rapporteurs de l'évaluation du Royaume-Uni
9. Présentation des développements sur l'évaluation de l'Union européenne

1st cycle d'évaluation thématique

10. Introduction aux rapports d'évaluation thématiques et examen comparatif des nouvelles tendances proposées en matière de violence à l'égard des femmes
11. Approbation de l'avant-projet de rapport sur l'Albanie
12. Approbation de l'avant-projet de rapport sur l'Autriche
13. Approbation de l'avant-projet de rapport sur le Danemark
14. Approbation de l'avant-projet de rapport sur Monaco
15. Présentation par les rapporteurs de l'évaluation de la Finlande
16. Présentation des rapporteurs sur l'évaluation du Monténégro
17. Présentation des rapporteurs sur l'évaluation du Portugal
18. Présentation des rapporteurs sur l'évaluation de l'Espagne
19. Présentation par les rapporteurs de l'évaluation de la Suède
20. Désignation de la représentation du GREVIO au sein du GEC/PC-eVIO
21. Echange de vues avec Mme Carlien Scheele, Directrice de l'Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes (EIGE)
22. Représentation/Participation des membres du GREVIO et de son Secrétariat à des événements d'intérêt pour le GREVIO
23. Communications reçues comprenant des informations pour examen par le GREVIO
24. Dates de la prochaine réunion

25. Points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion
26. Divers
27. Approbation de la liste des décisions adoptées lors de la 32e réunion